



QUATRIÈMES TROPHÉES DES CHAMPIONS DES ARMÉES

2018



8 octobre 2018

Ecole militaire - Amphithéâtre Foch



« Sport et Défense, des valeurs qui rassemblent »



PRÉFACE DE LA MINISTRE DES ARMÉES



« Pourquoi avoir choisi de rentrer dans l'armée ?

- Pour défendre la France. Pour trouver une cohésion, une fraternité. Pour me dépasser. Pour trouver un sens à ma vie. »

Ce dialogue, je l'ai eu bien des fois avec les femmes et les hommes qui portent l'uniforme et choisissent de se dédier corps et âme pour la France. Ces valeurs et ces envies rassemblent nos militaires. Et ce sont les mêmes qui rassemblent nos athlètes. Le sport est intimement lié aux armées et les armées sont intimement liées au sport.

Cette quatrième édition des Trophées des Champions célèbre, une fois encore, les liens intenses qui unissent sport et défense.

Les résultats exceptionnels obtenus par l'armée de champions aux jeux olympiques et paralympiques de PyeongChang en février ou le titre mondial obtenu il y a quelques semaines par la judokate et gendarme Clarisse Agbegnenou l'ont encore montré : nos militaires sont un atout déterminant pour permettre à la France de briller dans les stades, sur les terrains ou sur les pistes.

Mais pour nos Armées, le sport est bien plus. C'est une partie intégrante de la préparation opérationnelle, apprenant à nos forces la précision, le sens du collectif et réaffirmant le goût de l'effort. Au cœur de l'entraînement de nos forces, le sport joue tout son rôle. Il est essentiel pour préparer chacun à combattre et l'emporter en opération.

Je veux rendre aussi hommage à nos forces qui, pour avoir combattu pour la France, ont souffert dans leur chair et en portent les stigmates. Le sport est pour eux souvent la voie de la reconstruction et de la reconversion. Chaque année, les Trophées des champions mettent à l'honneur ces sportifs exceptionnels, capables de dompter le handicap et de devenir des exemples et des sources d'espoir.

Ces trophées sont également l'occasion de mettre en lumière la collaboration étroite entre nos armées, les sportifs de haut-niveau et les fédérations sportives. Leur travail de concert est essentiel et donne des résultats remarquables.

Chaque geste de l'armée de champions, chaque initiative, renforce encore le lien entre nos Armées et la Nation toute entière. Pour montrer une autre facette de notre défense, pour susciter les vocations et montrer tous les visages de l'engagement, le sport a une place centrale.

Les Trophées des champions sont une initiative superbe, la réunion de tous les talents et de toutes les pratiques sportives. Elle est un rassemblement autour des notions d'engagement et de dépassement. Ensemble ce soir, et comme tous les jours à travers nos Armées : cultivons-les !

Florence Parly



PRÉSENTATION

Placés sous la présidence de madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, en présence de la ministre des sports et du chef d'état-major des armées, les quatrièmes Trophées des champions des armées sont destinés à valoriser le sport dans les armées dans toutes ses dimensions ainsi que les valeurs véhiculées par les armées.

Après une mise à l'honneur de la thématique « Sport et préparation opérationnelle », des autorités civiles et militaires remettront les trophées suivants :

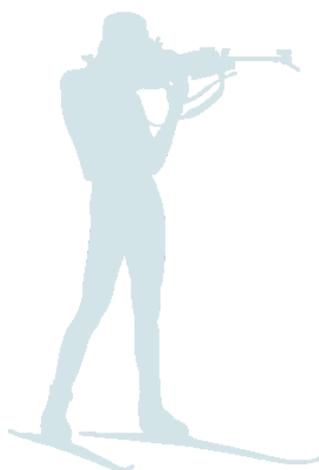
TROPHÉE «BLESSÉS MILITAIRES»

TROPHÉE «COUP DE COEUR»

TROPHÉE «SPORT POUR TOUS»

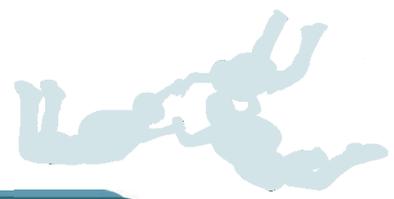
TROPHÉE «SPORT D'ÉLITE»

TROPHÉE «BRIGADIER-CHEF ALEXIS VASTINE»



TROPHÉES
DES CHAMPIONS
DES ARMÉES

2018



SPORT ET PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE

L'Entraînement physique militaire et sportif (EPMS), pilier de la préparation opérationnelle individuelle et collective des forces armées.



L'Entraînement physique militaire et sportif (EPMS), pilier de la préparation opérationnelle individuelle et collective des forces armées.

L'évolution des contextes d'engagement opérationnel et le constat d'une fragilisation de la condition physique inhérente à la sédentarisation de la société soulignent l'importance de la pratique de l'EPMS au sein des armées. Cela apparaît d'autant plus indispensable que les engagements opérationnels sont plus exigeants physiquement et psychologiquement et qu'ils concernent tous les militaires quels que soient leurs métiers, leur sexe et leur âge. La finalité de l'Entraînement physique militaire et sportif (EPMS) est de participer au développement de la capacité opérationnelle de toutes les composantes des armées.

Pour ce faire, le ministère des armées dispose de moniteurs de sport, experts en EPMS formés à l'École interarmées des sports (EIS) de Fontainebleau et employés au sein des unités des armées et de la Gendarmerie nationale. Le rôle de ces professionnels de l'EPMS est prépondérant dans le cycle de l'engagement opérationnel des soldats (avant, pendant, après).

Outre l'acquisition de compétences techniques et tactiques, l'EPMS accorde une large place aux valeurs morales. Il s'agit de développer soit des valeurs individuelles comme le goût de l'action, le goût de l'effort, le dépassement de soi, la résistance à la souffrance, le courage ; soit des valeurs à caractère social, le don de soi, le respect d'autrui, de l'adversaire, du groupe, le sens de la discipline.

« Un entraînement physique et sportif, rationnel et soutenu permet de développer résistance, endurance, sens de l'initiative, goût de l'action et du risque. Il crée aussi une ambiance sympathique dans chaque unité, développe l'esprit d'équipe, rapproche les officiers de leur troupe et prolonge la jeunesse des chefs, augmentant leur valeur, leur efficacité et celle des unités ». (Général Louis Delfino, ancien général français de l'armée de l'Air).

TROPHÉE « BLESSÉS MILITAIRES »

Remise de prix collectif au capitaine d'Equipe de la délégation française présente aux Invictus Games à Sydney (Australie), au porte-drapeau de la délégation et à une représentante des familles des militaires blessés.



« Il est du devoir de l'État de soutenir les militaires blessés dans l'exercice de leurs missions » (in Politique ministérielle de réinsertion par le sport du militaire blessé). Le durcissement des opérations, observé depuis l'engagement des forces françaises en Afghanistan, a entériné l'augmentation des blessés physiques mais également psychiques. Reconnaisante des sacrifices consentis et des souffrances éprouvées par ses militaires blessés, la France a le devoir de les assister et de les accompagner dans leur parcours de réadaptation et de réinsertion sociale et professionnelle.

Afin de conforter cette démarche, le ministre de la Défense a signé le 4 mars 2014 avec le ministre de l'Intérieur, la ministre des Sports et la ministre chargée des personnes handicapées le renouvellement de l'accord-cadre sur le sport pour tous et le sport de haut niveau, enrichi d'un protocole au profit des militaires blessés. Cette convention quadripartite permettra notamment de mutualiser et de développer les expériences des différents ministères en matière d'accompagnement des blessés.

Aider les blessés à se reconstruire est une priorité du ministère des armées qui met en oeuvre une approche globale, dans la durée, alliant accompagnement médical, professionnel, psychologique mais aussi social. Le sport contribue à cette réadaptation et occupe une place essentielle. Il est un formidable instrument de redécouverte du corps, qui favorise le dépassement de soi et cultive les liens sociaux. En permettant de repousser les barrières du handicap, qu'elles soient d'ailleurs physiques ou psychiques, le sport contribue à la reconstruction physique et mentale des blessés. Il le fait d'une manière décisive, car il rend possible ce que l'on croyait devenu impossible.

Le ministère des armées accompagne le blessé militaire qui le souhaite dans un projet sportif personnalisé, adapté à son handicap et à ses ambitions (reprise d'activité, sport loisir, sport de compétition). La Défense l'accompagne en mettant à sa disposition des stages de réinsertion (RMBS) et des structures d'entraînement spécifiques.

L'implication du blessé militaire dans les compétitions sportives est un facteur supplémentaire de cohésion de la communauté Défense.



TROPHÉE « COUP DE CŒUR »

Remise de prix pour récompenser une action en faveur du sport militaire particulièrement originale, ou/et avec une connotation émotionnelle singulière.



TROPHÉE « SPORT POUR TOUS »

Le jury récompensera la formation administrative de la Défense, ou l'association de la Défense et/ou la collectivité territoriale ayant mis en avant des initiatives remarquables ou mis en oeuvre des actions significatives dans la promotion du sport militaire.



Le sport est un des piliers de la condition du personnel. Qu'il soit civil ou militaire, le personnel du ministère des armées doit donc pouvoir maintenir sa condition physique grâce au sport dans un souci de santé publique, d'épanouissement de soi et de cohésion sociale. En outre, le sport pour tous contribue à renforcer le lien entre les armées et la jeunesse de France.

La pratique du sport est indispensable pour les militaires, non seulement pour se préparer à l'engagement opérationnel, mais aussi pour se maintenir en condition physique et psychologique, y compris pendant leurs missions. Le sport pour tous permet de développer les valeurs indispensables au personnel servant les armées : cohésion, respect, esprit d'équipe.

La suspension du service national a distendu le lien entre la jeunesse de France et les armées alors même qu'elle représente une grande partie de son contingent. L'ouverture du sport militaire à la société civile peut, sans aucun doute, contribuer à consolider le lien Armées/Nation en suscitant notamment l'intérêt des plus jeunes aux métiers militaires.

Le développement d'actions sportives locales entre les armées, les collectivités territoriales et les fédérations sportives favorise la promotion du sport pour tous, et l'échange de valeurs entre les armées et toutes les catégories sociales de citoyens, essentiellement les plus jeunes.



TROPHÉE « SPORT D'ÉLITE »

Remise de prix à une équipe de France militaire ou à un militaire champion du monde et/ou d'Europe dans les compétitions militaires.



Facteur dynamisant et indissociable de l'entraînement physique, la compétition permet à chacun de situer son niveau de performance, de stimuler sa volonté individuelle et/ou collective et de progresser. Elle développe le goût de l'effort et favorise le dépassement de soi. Par ailleurs, le respect des règles et de l'adversaire inhérent à toute compétition participe utilement au renforcement du savoir-être du militaire.

En outre, c'est un formidable outil de cohésion des unités et des équipages par l'opportunité des échanges produits. La compétition n'est pas seulement destinée à faire émerger une élite, elle doit être le reflet et d'une pratique de masse. En effet, le rôle moteur de la compétition sera d'autant plus fort qu'elle rassemblera le plus grand nombre et qu'elle sera orientée vers des disciplines concourant directement à la préparation physique opérationnelle.

Par les échanges qu'elle favorise et l'épanouissement personnel qu'elle procure, la compétition est un levier essentiel à la condition du personnel militaire des armées. C'est donc naturellement que le sport d'élite détient une place importante au sein des armées, à travers notamment le soutien des sélections nationales militaires.

Les valeurs sportives, intimement liées à la volonté de vaincre, sont des valeurs partagées par les militaires. Elles se retrouvent au quotidien dans la pratique de nos sportifs comme dans l'engagement opérationnel des soldats. Sportifs et militaires partagent donc un même objectif : la victoire.

Ces sportifs d'élite servent de modèle en interne aux armées pour promouvoir la pratique du sport et les valeurs, essentielles au métier de militaire. Ils témoignent de la jeunesse, du dynamisme et de la volonté de vaincre qui caractérisent le personnel de la Défense.



TROPHÉE « BRIGADIER-CHEF ALEXIS VASTINE »

Remise de prix au Sportif de l'Armée de Champions ayant marqué de manière significative la saison sportive par sa performance et son investissement pour le sport militaire.



La professionnalisation des armées a entraîné une modification de l'organisation du sport militaire. En 2002, le mythique Bataillon de Joinville, qui a accueilli plus de 21 000 athlètes en 45 ans, disparaît. Cette disparition a rendu nécessaire la mise en place d'un dispositif spécifique regroupant les Sportifs de haut niveau de la Défense (SHND).

Le 8 avril 2003, le ministre de la Défense et le ministre des Sports ont signé un accord-cadre pour le développement du sport de haut niveau et du sport de masse au sein des armées.

L'accord-cadre du 4 mars 2014 introduit plus de souplesse et d'adaptabilité dans le recrutement et la gestion des sportifs de haut niveau sur l'ensemble des disciplines sportives. 88 postes sont réservés aux sportifs de haut niveau, dont 72 postes de civils ou militaires pour le ministère des armées et 16 postes pour le ministère de l'Intérieur, auxquels pourront s'ajouter d'autres sportifs recrutés dans le cadre du dispositif « Handicap » du ministère des armées et le personnel militaire ayant accédé au haut niveau. Ils forment l'« Armée de champions », nom officiel de l'équipe, et sont placés sous la responsabilité du Commissaire aux sports militaires, commandant le Centre national des sports de la Défense. Le bataillon de Joinville est réactivé.

Les SHND servent de modèle en interne aux armées pour promouvoir la pratique du sport, essentielle au métier de militaire. Ils sont les ambassadeurs des armées par les résultats sportifs qu'ils obtiennent au niveau international et les valeurs qu'ils incarnent (abnégation, dépassement de soi, service). Ils représentent également le ministère des armées et ses valeurs dans la société civile, devenant le trait d'union entre l'armée et la Nation.

Depuis la mise en place du dispositif du sport de haut niveau en 2003, les sportifs de haut niveau de la Défense ont remporté 77 médailles olympiques et paralympiques, dont 31 titres.

Nominés Armée de Champions



BRIGADIER (G) CLARISSE AGBEGNEYOU

JUDO : Championne du monde en moins de 63 kg



SOLDAT (T) SYLVAIN ANDRE

CYCLISME : Champion du monde de BMX



BRIGADIER (G) VALENTIN BELAUD

PENTATHLON MODERNE : Double champion du monde en relais et par équipe



**SERGEN (T) ANAÏS BESCOND,
SERGEN (T) SIMON DESTHIEUX
ET SOUS-LIEUTENANT (T) MARTIN FOURCADE**

BIATHLON : Champions olympiques de relais mixte



AGENT SUR CONTRAT CIVIL DE LA DÉFENSE MARIE BOCHET

PARA SKI ALPIN : Quadruple championne paralympique



BRIGADIER-CHEF (G) CHARLOTTE BONNET

NATATION : Triple championne d'Europe
200m NL / 4 x 100m NL / 4 x 100m NL Mixte



MATELOT (M) HUGO BOUCHERON

AVIRON : Champion du monde de deux de couple



GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE (G) MANON BRUNET

ESCRIME : Championne du monde par équipe de Sabre



**SOLDAT 1^{re} CL (T) DORIAN CONINX
ET CAPORAL-CHEF (T) PIERRE LE CORRE**

TRIATHLON : Champions du monde de relais mixte



Nominés Armée de Champions



AGENT SUR CONTRAT CIVIL DE LA DÉFENSE BENJAMIN DAVIET

PARA SKI NORDIQUE : Triple champion paralympique



ADJUDANT (A) DÉBORAH FERRAND

PARACHUTISME : Championne du monde de précision d'atterrissage



SOUS-LIEUTENANT (T) MARTIN FOURCADE

BIATHLON : Double champion olympique



MATELOT DE 2^e CL (M) THOMAS GOYARD

VOILE : Champion du monde de RS:X 2017



MATELOT (M) JÉRÉMIE MION

VOILE : Champion du monde en dériveur 470



QUARTIER-MAÎTRE (M) MARIE RIOU

VOILE : Vainqueur de la Volvo Océan Race



CAPORAL-CHEF (T) ANTHONY TERRAS

TIR : Champion du monde par équipe de Skeet olympique



SERGENT- CHEF (T) PIERRE VAULTIER

SNOWBOARD : Champion olympique



LE CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE (CNSD)



Le Centre national des sports de la Défense (CNSD) est un organisme interarmées placé sous l'autorité du chef d'état-major des armées. Le commandant du CNSD assure les fonctions de commissaire aux sports militaires.

Le Centre national des sports de la Défense a pour mission de mettre en œuvre la politique du ministère des Armées en matière de sports. Garant du maintien en condition opérationnelle des militaires, le CNSD a pour mission, au niveau ministériel :

- de concevoir, d'animer, d'évaluer et de conduire les études sur la pratique des activités physiques, militaires et sportives dans les armées ;
- de participer à l'élaboration de la réglementation générale du sport militaire ;
- d'organiser et de coordonner les activités des sports équestres militaires ;
- d'organiser et de mettre en œuvre la formation du domaine « Entraînement physique militaire et sportif » (EPMS) et de la filière « sports équestres ».

En lien avec les autres ministères, le CNSD développe la pratique sportive pour tous et favorise ainsi le lien « Armées/Nation ». Il gère les Sportifs de haut niveau de la Défense (SHND) placés sous la responsabilité du Commissaire aux sports militaires au sein d'une équipe appelée « Armée de champions ».

En liaison avec les trois armées et la gendarmerie nationale le CNSD organise également les championnats nationaux militaires et des rencontres internationales militaires sous l'égide du Conseil international du sport militaire (CISM) en sports individuels et collectifs. Le 21 avril 2018, le commissaire aux sports militaires a été élu président du CISM. La présidence de cet organisme regroupant 138 pays devrait favoriser le développement de coopérations internationales, l'organisation d'événements sportifs (militaires blessés) et renforcer le rayonnement des armées et de la France à l'étranger.

Le CNSD contribue à la réinsertion par le sport du personnel militaire blessé. A ce titre, il réalise des actions de formation au profit du personnel des armées en contact avec les militaires blessés et participe aux rencontres militaires « blessures et sports ». Il organise également des stages de préparation physique au profit des militaires blessés participant aux compétitions nationales et internationales.

Enfin, le CNSD garantit la performance économique du contrat de partenariat avec l'Etat (CPE) mis en place pour la réhabilitation des installations de Fontainebleau, tout en s'assurant de l'optimisation et de la viabilité de ces infrastructures sportives rénovées.

